

VI. CONCLUSIONS ...

cadre de la présente étude toutefois, on ne relève de présence canadienne, à vrai dire, que dans la seule industrie aérospatiale californienne, où elle est avant tout le résultat d'accords compensatoires.

7. Le marché a atteint son plein niveau de développement : il possède une capacité productrice excédentaire et se révèle hautement compétitif étant donné le nombre plus qu'amplement suffisant de fournisseurs locaux, régionaux, nationaux et étrangers (plus de 14 000). Les clients préfèrent en général traiter avec des fabricants locaux, qui sont déjà connus et ont fait leurs preuves. Le marché est bien servi; il n'existe pas, règle générale, de créneaux, de niveaux de qualité ou de services spécialisés encore à pourvoir. On trouve, quel que soit le besoin, de nombreux fournisseurs en mesure d'y répondre.
8. Le prix est, en matière de sélection des fournisseurs, le critère dominant puisque la qualité est considérée comme un fait acquis. La préférence est souvent accordée, et le sera vraisemblablement encore plus à l'avenir, au fournisseur qui offre les prix les plus bas et se sert de procédés de conception et de fabrication assistées par ordinateur (CAO/FAO). La fluctuation des prix ne fera que s'intensifier car les fabricants américains de biens durables continuent à faire face à la concurrence étrangère et à ressentir les effets de la sérieuse récession du début des années 80. La situation actuelle des biens durables aux États-Unis peut être traduite par l'expression "fabrication à bas prix". Par conséquent, tous les prix subissent des assauts répétés.
9. Les possibilités en matière de technologie CAO/FAO doivent dépasser celles de la concurrence. Cette technologie permet de réduire les coûts et le cycle de production, d'augmenter la précision et d'apporter aisément des modifications à la conception. De plus, les transferts directs d'une base de données à une autre entre clients et fournisseurs, deviendront de plus en plus courants, favorisant ainsi l'apparition sur le marché de fournisseurs éloignés.
10. Les marchés à l'étude présentent des possibilités pour "certains" fabricants canadiens, à "certaines" conditions.
11. Ces "certains" fabricants canadiens sont ceux qui disposent, ou sont en mesure de disposer, d'installations